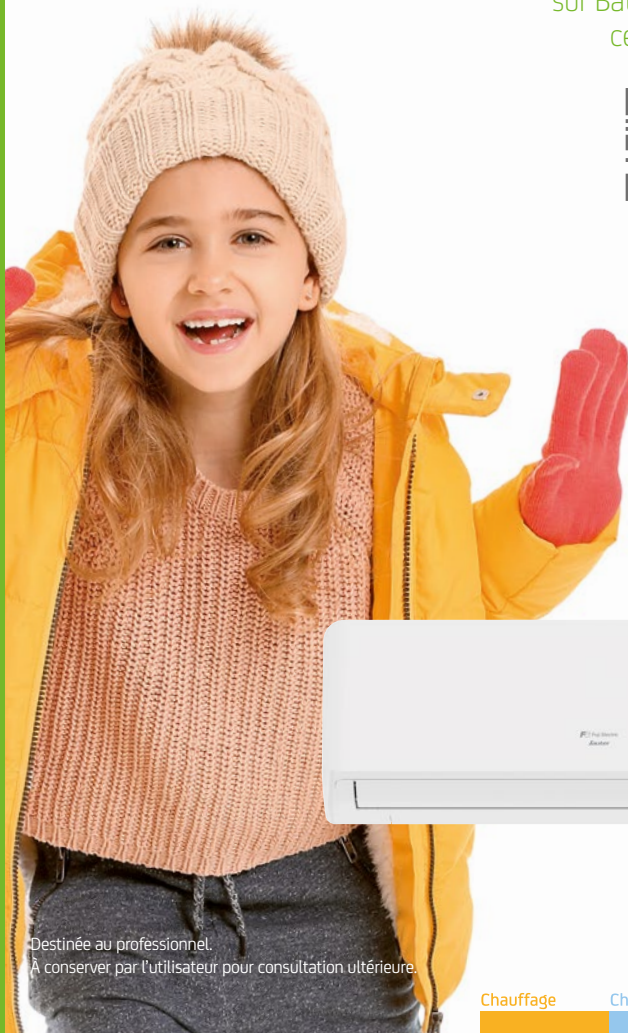


BATURA

CLIMATISATION RÉVERSIBLE CONNECTÉE



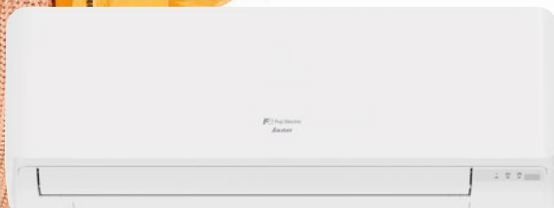
Sauter

FE Fuji Electric



“
Retrouvez tous mes conseils
sur Batura en flashant
ce QR code !

”



Destinée au professionnel.
À conserver par l'utilisateur pour consultation ultérieure.

Chauffage

Chauffe-eau

Traitement de l'air

BATURA

CLIMATISATION RÉVERSIBLE

Notice

CONSIGNES ET PRÉCONISATIONS

AVERTISSEMENTS ET PRÉCAUTIONS	p. 3
LES BONNES PRATIQUES	p. 9
PRÉCONISATIONS	p. 10
MAINTENANCE	p. 11
ENTRETIEN	p. 12
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	p. 12
CONDITIONS DE GARANTIE	p. 13



AVERTISSEMENTS ET PRÉCAUTIONS

Lire en détail les avertissements et précautions avant d'entreprendre tous travaux d'installation.

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel agréé conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur notamment en France :

- Législation sur le maniement des fluides frigorigènes : **Décret 2007/737 et ses arrêtés d'application.**
- La mise en service de ce climatiseur nécessite l'appel d'un installateur qualifié, possédant une attestation de capacité conformément aux articles **R 543-75 à 123 du code de l'environnement et de ses arrêtés d'application.** Ainsi que tout autre opération réalisée sur des équipements nécessitant la manipulation de fluides frigorigènes.
- **NF C 15-100 et ses modificatifs** : Installations électriques à basse tension - Règles.

Généralités

- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- L'utilisation de l'appareil est destinée uniquement à une altitude inférieure à 2000 mètres.

AVERTISSEMENTS ET PRÉCAUTIONS

Généralités

- Se débarrasser des matériaux d'emballage comme il se doit. Déchirer les emballages plastiques et les mettre au rebut dans un endroit où des enfants ne risquent pas de jouer avec. Les emballages plastiques non déchirés peuvent être la cause d'étouffement.

Manutention

- L'unité extérieure ne doit pas être couchée au cours du transport. Le transport couché risque d'endommager l'appareil par déplacement du fluide frigorigène et déformation des suspensions du compresseur. Les dommages occasionnés par le transport couché ne sont pas couverts par la garantie. En cas de nécessité, l'unité extérieure peut être penchée uniquement lors de sa manutention à la main (pour franchir une porte, pour emprunter un escalier). Cette opération doit être menée avec précaution et l'appareil doit être immédiatement rétabli en position verticale.

Fluide frigorigène

- Utiliser du fluide frigorigène en cas de charge additionnelle, des outils et des liaisons spécifiquement adaptés au fluide frigorigène spécifié sur la plaque signalétique de l'unité.
- Ne pas libérer le réfrigérant dans l'atmosphère. En cas de fuite de réfrigérant pendant l'installation aérer la pièce. A la fin de l'installation aucune fuite de réfrigérant ne doit être présente sur le circuit.

AVERTISSEMENTS ET PRÉCAUTIONS

Spécificités au fluide frigorigène R32



Ce symbole indique que cet appareil utilise un réfrigérant inflammable. Il existe un risque d'incendie si du réfrigérant fuit et se retrouve exposé à une source d'inflammation externe.



Ce symbole indique que le personnel qualifié doit manipuler cet équipement conformément à la notice d'installation.



Lire attentivement la notice d'utilisation.



Utiliser les recommandations données dans la notice d'installation et la notice d'utilisation.

- Ce fluide inflammable impose de respecter des surfaces et volumes minimum de pièce où l'appareil est installé, stocké ou utilisé. S'assurer que l'application du chantier est en phase avec la taille des pièces traitées et la charge en fluide de l'installation (respect de la norme EN-378).
- Un dudgeon réalisé à l'intérieur du bâtiment ne doit pas être réutilisé. Le raccord évasé sur la tuyauterie devra être retiré et un nouveau raccord évasé devra être refabriqué.
- Un dudgeon réalisé à l'extérieur du bâtiment peut être réalisé sans restriction.
- Ne pas toucher le fluide frigorigène lors de fuite des liaisons ou autre. Un contact direct peut provoquer des gelures.

AVERTISSEMENTS ET PRÉCAUTIONS

Liaisons frigorifiques

- Ne pas utiliser de liaison usagée, déformée ou décolorée mais une liaison neuve de qualité frigorifique.
- Utiliser de l'azote sec pour éviter l'introduction d'humidité nuisible au fonctionnement de l'appareil.
- Tous les circuits frigorifiques craignent les contaminations par les poussières et l'humidité. Si de tels polluants s'introduisent dans le circuit frigorifique ils peuvent concourir à dégrader la fiabilité des unités. Il est nécessaire de s'assurer du confinement correct des liaisons et des circuits frigorifiques des unités. En cas de défaillance ultérieure et sur expertise, le constat de présence d'humidité ou de corps étrangers dans l'huile du compresseur entraînerait systématiquement l'exclusion de garantie.
- Conserver les liaisons frigorifiques hermétiquement fermées (bouchonnées, pincées, repliées, et de préférences brasées). L'humidité nuit fortement au bon fonctionnement et à la durée de vie du produit. En cas de pollution, il devient difficile et parfois impossible de dépolluer le circuit.
- Ne pas utiliser de pâte d'étanchéité pour les liaisons frigorifiques car celle-ci peut obstruer ou polluer l'intérieure des liaisons. Son utilisation entraînera la mise hors garantie de l'appareil.
- Après un stockage ou de liaisons frigorifiques laissées en attente, celles-ci peuvent contenir un fort taux d'humidité. Effectuer une chasse à l'azote et un tirage au vide en prenant en compte la température extérieure.

AVERTISSEMENTS ET PRÉCAUTIONS

Piles

- Ne pas laisser les piles à la portée d'enfants.
- En cas de non utilisation de la télécommande pendant une longue période, enlever les piles pour éviter d'éventuelles fuites qui pourraient endommager l'appareil.
- Si du liquide s'écoulant des piles entre en contact avec la peau, les yeux ou la bouche, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau et consulter votre médecin.
- Les piles usées doivent être enlevées immédiatement et recyclées de manière appropriée.
- Ne pas tenter de recharger des piles.
- Ne pas mélanger des piles neuves et des piles usées, ni différents types de piles.

Installation

- Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale est coupée et consignée.
- Ces climatiseurs sont destinés à un usage résidentiel, pour assurer le confort thermique des utilisateurs. Ils ne sont pas destinés à être utilisés dans des lieux où l'humidité est excessive (fleuriste, serre d'intérieur, cave à vin...), où l'air ambiant est poussiéreux et où les interférences électromagnétiques sont importantes (salle informatique, proximité d'antenne de télévision ou relais).
- L'appareil doit être dimensionné correctement pour répondre aux besoins. Il est recommandé de faire appel à un spécialiste afin de réaliser un bilan thermique.

AVERTISSEMENTS ET PRÉCAUTIONS

Raccordements électriques

- Ces appareils de climatisation sont prévus pour fonctionner avec les régimes de neutre suivants : TT et TN. Le régime de neutre IT ne convient pas pour ces appareils (utiliser un transformateur de séparation). Les alimentations monophasées sans neutre (entre phases) sont strictement à proscrire. En ce qui concerne les appareils triphasés, le neutre doit également toujours être distribué (TT ou TN).

LES BONNES PRATIQUES CONTRE L'HUMIDITÉ



L'humidité nuit fortement au bon fonctionnement et à la durée de vie de votre produit. La présence d'humidité ou de corps étrangers dans l'huile du compresseur entraîne systématiquement l'exclusion de la garantie.



En dessous de 10°C, les tirages au vide et les soufflages à l'azote perdent en efficacité.



Le temps de tirage au vide dépend de la température extérieure afin d'évaporer l'humidité (gouttelettes de condensation) présente dans le réseau. Plus la température est basse plus le temps de tirage au vide devra être long.

Le tableau ci-dessous indique la pression d'évaporation de l'humidité à atteindre en fonction de la température extérieure.

TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE	-22°C < T < -10°C	-10°C < T < 0°C	0°C < T < 5°C	5°C < T < 10°C	T > 10°C
PRESSIION (bar)	0,001	0,0026	0,006	0,009	0,012
PRESSIION (mbar)	1	2,6	6	9	12
PRESSIION (Torr)	0,75	1,95	4,5	6,8	9

Après l'obtention du vide requis pour l'évaporation de l'humidité présente dans le réseau, continuer le tirage au vide afin d'atteindre une valeur inférieure ou égale à 0,7 mbar (0,5 Torr).

Une fois cette valeur atteinte, arrêter la pompe à vide. **Au bout d'une dizaine de minutes, la pression ne doit pas remonter au-delà de 1 mbar (stabilisation).**

Si ce n'est pas le cas, rechercher, réparer la fuite, et procéder à nouveau au test d'étanchéité et au tirage au vide.

PRÉCONISATIONS

- Les unités doivent être correctement fixées.
- Un dégagement suffisant pour permettre la bonne circulation de l'air sur les échangeurs.
- Aucun obstacle n'obstrue l'aspiration et le soufflage.
- L'installation électrique est réalisée conformément à la réglementation en vigueur en particulier la norme NF C 15-100.
- Les câbles sont correctement connectés aux borniers électriques.
- La tension d'alimentation de l'installation correspond à la tension indiquée sur la plaque signalétique.
- Un disjoncteur est installé sur la ligne d'alimentation de chaque équipement.
- Vérifier l'état des liaisons frigorifiques et effectuer une chasse à l'azote pour éviter l'introduction d'humidité.
- Respecter les longueurs minimales et maximales des liaisons frigorifiques, ainsi que les dénivelés entre les unités.
- L'isolation thermique est complète (liaisons frigorifiques gaz et liquide, tuyau d'évacuation des condensats, etc...).
- Absence de fuite de gaz aux différents raccords (dudgeons, brasures...).
- Le tirage au vide de l'installation à été effectué avec un vacuomètre.
- En cas de charge additionnelle, l'unité extérieure à été chargé avec le fluide spécifié et avec la bonne quantité de fluide.
- Les vannes 3 voies (gaz et liquide) sont ouvertes.
- L'unité extérieure a été mise sous tension depuis au moins 12h sans affichage de défaut avant le premier démarrage du compresseur.
- Toujours démarrer l'installation en mode rafraîchissement et laisser fonctionner le compresseur pendant au moins 15 minutes pour huiler la vanne 4 voies. Cela même en hiver.
- Vérifier le bon fonctionnement de la télécommande.
- Vérifier le bon fonctionnement des voyants des unités.
- Vérifier le fonctionnement des volets de déflexion d'air.
- L'écoulement des condensats s'effectue sans problème.
- Absence de bruit et de vibrations lors du fonctionnement.
- Absence de courant d'air, d'eau ou de glace en sortie de l'unité extérieure gênant le voisinage.

MAINTENANCE

Ces opérations sont à effectuer exclusivement par du personnel compétent. Votre installateur agréé est bien évidemment à votre service pour ces interventions. Il vous propose un contrat de maintenance prévoyant des visites périodiques (voir ci-après).

Entretien saisonnier

Notre conseil : tous les ans

- Vérification et nettoyage des filtres à air.
- Vérification de l'étanchéité parfaite du circuit frigorifique (obligatoire pour certains appareils *),
- Nettoyage du bac à condensats de l'unité intérieure : nettoyage et désinfection de l'échangeur de l'unité intérieure avec un produit adéquat,
- Vérification et nettoyage éventuel du dispositif d'écoulement des condensats (surtout si une pompe de relevage est utilisée),
- Vérification de l'état général de l'appareil.

** Selon le code de l'environnement,*

- les possesseurs d'appareil contenant une charge en HFC supérieure à cinq tonnes équivalent CO_2 doivent effectuer une vérification de l'étanchéité de l'installation tous les ans par une société régulièrement inscrite en préfecture et habilitée pour ce type d'intervention.
- les systèmes thermodynamiques dont la puissance nominale est supérieure ou égale à 4 kW et inférieure ou égale à 70 kW font l'objet d'un entretien périodique tous les deux ans.

Entretien complet

Notre conseil : tous les 2 ans

- Opérations décrites pour un entretien saisonnier, complétées par :
- Nettoyage de l'échangeur extérieur,
- Mesure des performances de l'appareil (écart de température entrée/sortie, température d'évaporation et de condensation, intensité absorbée),
- Vérification du serrage des connexions électriques et des disjoncteurs,
- Mesure de l'isolement électrique,
- Vérification de l'état des carrosseries extérieures et des isolants des lignes frigorifiques,
- Vérification des fixations diverses,
- Vérification du réseau aéraulique pour les gainables,
- Nettoyage du bac à condensats du groupe extérieur et éventuellement l'évacuation des condensats.

Avec le carnet d'entretien climatisation SAUTER, vous effectuerez aisément le suivi des opérations de maintenance.

ENTRETIEN

Ces opérations, à la portée de tout un chacun, sont à effectuer aux fréquences conseillées ci-dessous.

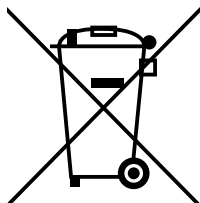
Tous les mois (*plus souvent en atmosphère poussiéreuse*)

Nettoyage du filtre à air de l'unité intérieure, (le filtre à air est facilement accessible sur l'unité intérieure et se nettoie soit avec un aspirateur, soit avec de l'eau à moins de 40°C).

Tous les 3 mois

Nettoyage de la carrosserie de l'unité intérieure, particulièrement de la grille d'entrée d'air, avec un chiffon doux humidifié (éviter les détergents agressifs).

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Ce symbole présent sur le produit ou sur l'emballage indique que ce produit ne peut en aucun cas être traité comme déchet ménager. Il doit par conséquent être remis à un centre de collecte de déchets chargé du recyclage des équipements électriques et électroniques. La collecte et le recyclage séparés de vos déchets au moment de l'élimination contribuera à conserver les ressources naturelles et à garantir un recyclage respectueux de l'environnement et de la santé humaine. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le lieu de collecte des déchets adressez-vous à un centre de service agréé ou à votre revendeur. N'essayez pas de démonter vous-même le système: le démontage du système ainsi que le traitement du réfrigérant, de l'huile et d'autres composants doivent être effectués par un installateur qualifié, en accord avec les réglementations locales et nationales en vigueur. Les unités et piles usagées doivent être traitées dans des installations spécialisées de dépannage, réutilisation ou recyclage.

CONDITIONS DE GARANTIE

Conformément aux dispositions légales en vigueur, les utilisateurs bénéficient en tout état de cause de la garantie légale des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code Civil) et de la garantie légale de conformité pour les biens de consommation due par le dernier vendeur (articles L217-1 et suivants du Code de la Consommation).

Garantie commerciale compresseur et pièces : 2 ans

L'appareil peut bénéficier d'une extension de garantie de 3 ans supplémentaires pour le compresseur si un contrat d'entretien est souscrit auprès d'un professionnel qualifié dès la mise en service de l'appareil et durant les 5 années suivantes.

Sont exclus de la garantie les consommables et les fluides frigorigènes.

La garantie commerciale comprend l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par le Service Après-Vente, à l'exclusion de tous frais annexes qu'il s'agisse de perte de jouissance ou d'exploitation ou de toutes indemnités à titre de dommages et intérêts.

La validité de la garantie est notamment conditionnée à l'installation et à la mise en service de l'appareil par un installateur professionnel qualifié ainsi qu'à la réalisation des entretiens annuels conformément aux instructions précisées dans nos notices.

La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non-conforme, un défaut d'entretien ou une utilisation impropre, notamment (liste non exhaustive) :

- Dégradation des carrosseries,
- Raccordement électrique incorrect,
- Emplacements incorrects,
- Tension d'alimentation non conforme,
- Défaut d'étanchéité des liaisons frigorifiques,
- Obstruction des filtres ou grilles d'entrée d'air.

Retour sous garantie :

Les retours de produits effectués au titre de la garantie ne seront acceptés que s'ils font l'objet d'un accord préalable de la part du Service Après-Vente, par écrit, matérialisé par l'autorisation de retour numérotée.

Les pièces jugées défectueuses seront systématiquement retournées pour expertise en port payé au Service Après-Vente (adresse ci-dessous). Un avoir ou un échange sera effectué suivant le cas, si l'expertise révèle une défaillance effective.

Les climatiseurs FUJI Electric SAUTER doivent être exclusivement remis en état par des professionnels qualifiés.

**SAUTER Service
SAV
13 boulevard Monge
69330 MEYZIEU CEDEX**

09 77 42 42 42

Service gratuit
+ prix appel

* du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30
et de 13h30 à 18h00

Chauffage

Chauffe-eau

Traitement de l'air

ENREGISTREZ VOS PRODUITS

sur www.confort-sauter.com



09 77 42 42 42 Service gratuit
+ prix appel

**Avant d'appeler SAUTER Service,
munissez-vous des informations
situées sur le côté de l'appareil.**

*du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

**Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur
www.confort-sauter.com**

Type de l'appareil : _____

N° de série : _____

Date d'achat : _____

Date de mise en service :

Coordonnées de l'installateur ou service après-vente.



FR

**LE TRI
+ FACILE**



NOTICE



www.confort-sauter.com



FICHE DE MISE EN SERVICE

Modèle : _____ N° de série Unité : _____

Nom et adresse de l'utilisateur : _____

VÉRIFICATIONS ET PRESTATIONS EFFECTUÉES :

VISA

Conformité des liaisons frigorifiques (nature, état, tracé, rayons de courbure, longueur et dénivelé, isolation) _____ ☐

Raccordement des liaisons (évasements, branchements frigo, tirage au vide, contrôle d'étanchéité) _____

Vérification de l'écoulement des condensats _____

Vérification des raccordements électriques _____ ☐

Vérification du respect de la norme NF C 15-100 ☐

Mise en service, test usuels _____ ☐

Explication du fonctionnement à l'utilisateur _____ ☐

Contrat d'entretien proposé _____ ☐

MESURES EFFECTUÉES LORS DE LA MISE EN SERVICE :

Différence de température sur l'air, unité intérieure, mode froid _____

Basse pression en mode froid _____

Surchauffe en mode froid _____

Température ambiante int. _____ Température ambiante ext. _____

Intensité absorbée, mode froid _____

Nom et adresse de l'installateur

Date d'installation : _____

Mise en service effectuée par :

Le :

Signature:

